



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2021 - 2022 EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente
819 671-3094, 613 761-9419

Vacant, vice président

Jens Urban, secrétaire
819 671-8660, 613 986-9569 (c)

Jeff Hannah, trésorier
819 671-7884, 613 290-9717 (c)

Luc Fournier, administrateur
613 742-8134, 613 698-6457 (c)
613 239-5678 (bureau)

REPRÉSENTANTS DES LACS

BARNES

Clayton Devine, 873 688-5950

Flamur Canaj, 613 823-6645

BATAILLE

Jacques Bolduc, 819 671-0971

Elaine Carisse, 819 671-6756

Luc Fournier

613 742-8134, 613 698-6457 (c)

613 239-5678 (bureau)

Shane Livingstone, 819 671-6582

CHEVREUIL vacant

CORRIGAN

Paul Chedore, 613 724-7590

DES ÉPINETTES

Richard Bourassa

819 671-0877, 613 581-3880 (c)

LOUISE

André Cossette

613 824-5695, 613 619-0520 (c)

MASKINONGÉ

Alain Mercier, 819 671-4899

RHÉAUME

Harry Jones

819 671-8458, 613 725-4114

Aileen Lamont

819 671-3670, 613 821-2326

Benoît Leclerc

819 412-5282, 819 923-9061 (c)

John Smith, 819 671-1849

TRUITE

Chris Hemmingway, 819 671-8084

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Merci à nos membres pour leur soutien très fort au cours de la dernière année. Le nombre de membres est élevé par rapport aux années précédentes, et nous sommes convaincus que c'est une reconnaissance du travail que tous nos bénévoles ont fourni sur une base régulière. Au moment où j'écris ces lignes, des analyses d'eau pour le phosphore sont effectuées de concert avec la Municipalité et nos propres bénévoles effectueront des analyses pour l'e-coli plus tard cet été. Les résultats consolidés des tests de l'année dernière sont sur notre site Web et je suis heureuse d'annoncer qu'aucune anomalie ou problème significatif n'est apparu. Merci à Richard Bourassa et à son équipe pour leurs efforts.

Votre association continue de mettre l'accent sur l'environnement et la qualité de vie en général au sein de notre communauté. À cette fin, nous avons réussi à faire accepter par la Municipalité notre demande d'un arrêt à trois voies à l'intersection des chemins Blackburn et Bataille. Comme nous nous développons la circulation augmente également, il s'agit donc d'une amélioration importante. Cette demande d'un arrêt à trois voies a été formulée lors de l'AGA de l'année dernière et constitue un exemple concret de l'importance de la participation à notre AGA. Si vous n'êtes pas là, vous ne pouvez pas rencontrer facilement vos représentants élus, ni voter sur les questions clés qui se présentent.

Comme l'an dernier, notre conseiller, M. Claude Bergeron, et notre maire nouvellement élu, M. Jules Dagenais, devraient être présents à la prochaine AGA. Vous aurez l'occasion de les questionner sur des sujets tels que l'arrivée de l'internet haute vitesse dans notre région et la possibilité d'augmenter l'accès public à deux de nos lacs (Bataille et Rhéaume, puisqu'ils sont reliés). Dans son message dans ce bulletin, M. Bergeron fait le point sur les démarches entreprises pour l'arrivée de l'internet haute vitesse dans notre région, et je vous présente un article sur les différents échanges de terrains qui ont eu lieu, de sorte que la Municipalité est maintenant propriétaire d'un terrain qui pourrait être aménagé en parc public dans le futur, avec une bande d'accès à usage public sur le lac Bataille, y compris la mise à l'eau de petits bateaux. Compte tenu des préoccupations concernant les espèces envahissantes et la pêche sur le lac, qui est approvisionné par l'Association et des contributions privées, il s'agit d'un développement important. Veuillez donc envisager d'assister à notre AGA de cette année, le 17 juillet, à la plage du lac Bataille. Le Covid-19 est toujours d'actualité et votre association estime qu'un rassemblement en plein air est plus sûr qu'un rassemblement intérieur bondé. Nous prévoyons que cette AGA sera également un événement social, notre premier événement « officiel » depuis l'arrivée de Covid-19, et nous fournirons des collations et des rafraîchissements après la réunion. Nous nous réjouissons de vous y voir.

En terminant, je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de PSSL, ainsi que les personnes qui ont assumé les responsabilités de trésorier (Jeff Hannah), d'empoissonnement (André Cossette), de rédactrice en chef du bulletin PSSL (Cynthia Hamady), de comité des biens immobiliers et des routes (Luc Fournier et John Smith), d'environnement (Chris Hemmingway), d'analyse de l'eau (Richard Bourassa) et nos nombreux bénévoles. Passons une autre excellente année !

- **Constance Hudak**, présidente de PSSL



**VEUILLEZ VOUS JOINDRE À NOUS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DE LA PSSL, LE 17 JUILLET, 9h30 À 12h30, À LA PLAGE
DU LAC BATAILLE. VOIR PAGE 4 POUR PLUS DE DÉTAILS.**

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021 – 2022

EXÉCUTIF

Constance Hudak, présidente
Vacant, vice président
Jens Urban, secrétaire
Jeff Hannah, trésorier
Luc Fournier, administrateur

COMMUNICATIONS

Constance Hudak, présidente | Cynthia Hamady, rédactrice
Odette Surch | Jens Urban, site Web

ENVIRONNEMENT

Chris Hemmingway, président | Jacques Bolduc
Richard Bourassa, tests d'eau | Pierre Carmona
Paul Chedore | André Cossette, ensemencement, COBALI
Aileen Lamont | Shane Livingstone

TITRES DE PROPRIÉTÉS ET LITIGES

Luc Fournier, président | Harry Jones
Shane Livingstone | John Smith

RÉCRÉATION ET ACTIVITÉS SOCIALES

Elaine Carisse | Jeff Hannah | Jens Urban

FÉDÉRATION DES LACS DE VAL-DES-MONTS (FLVDM)

Constance Hudak | Chris Hemmingway, suppléant

MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL



Chers concitoyens et concitoyennes du domaine Perkins-sur-le-lac,

En tout premier lieu, j'aimerais remercier les membres de l'Association PSLI qui m'ont appuyé en septembre 2021 lors de la soumission de ma candidature pour les élections du 7 novembre 2021. Votre appui financier et votre vote m'ont permis d'être réélu. Je vous remercie donc chaleureusement pour la

confiance que vous m'accordez et je ferai de mon mieux pour bien vous représenter auprès du Conseil municipal.

J'aimerais maintenant vous faire part des priorités qui touchent principalement notre domaine. Le premier sujet qui est d'une importance capitale pour la majorité des gens est le budget. Le budget pour 2022 a été adopté avec une augmentation de 1,5 % afin de permettre à la Municipalité de réaliser les objectifs fixés dans le plan triennal d'immobilisations. Ces projets comprennent, entre autres, la construction de la nouvelle caserne du service de Sécurité incendie, la réfection de l'ancien garage municipal Déziel et du garage municipal Oakley-Carey, ainsi que le remplacement du ponceau sur le chemin du Chêne-Rouge. Les plans et devis pour ce projet seront préparés cette année et soumis aux fins d'approbation au ministère de la Sécurité publique, qui subventionne la réfection du ponceau. Le remplacement de ce dernier est prévu pour 2023.

Lors de ma visite porte-à-porte pendant la campagne électorale, un des sujets souvent abordés par les électeurs de mon district était l'Internet haute vitesse. Au début de l'année, Monsieur le Maire Jules Dagenais et moi-même avons rencontré le Directeur des Droits de passage et des Relations municipales de Bell Canada, qui nous a informés que Bell avait obtenu du gouvernement du Québec le contrat visant le district de Saint-Pierre-de-Wakefield et non le district à l'est du lac McGregor et du chemin Blackburn. Nous avons ensuite rencontré les dirigeants de Cogeco, qui nous ont informés que le secteur en question n'avait pas encore été attribué à un fournisseur Internet, mais qu'ils avaient présenté une soumission pour l'obtenir. Une semaine plus tard, une représentante de Cogeco nous a avisés que son entreprise n'avait pas obtenu le contrat.

Monsieur le Maire et moi avons par la suite avisé le député provincial de Gatineau, M. Robert Bussière que notre district, ainsi que d'autres secteurs de Val-des-Monts, avait été oubliés. J'ai effectué plusieurs suivis auprès de l'attaché politique du Député, M. Stéphane Mougeot, qui m'a informé qu'une carte « interactive sur l'accessibilité à l'Internet haute vitesse » pourrait très bientôt être consultée par toute la population du Québec dans le cadre du programme Opération haute vitesse Canada-Québec. (Note de la rédactrice : pour plus d'informations, rendez-vous sur quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/internet-haute-vitesse-etat-situation?type=adresse&value=&code=)

Suite à la publication de cette carte interactive, j'ai reçu plusieurs appels de citoyens du district très mécontents des résultats et qui dénonçaient le fait que leurs fournisseurs actuels n'offraient pas de service adéquat à une vitesse de 50 Mbit/s. J'ai également échangé plusieurs courriels avec Mme Marie-Lou Gagnon, conseillère en relations avec les partenaires, Direction des communications au ministère du Conseil exécutif et Secrétariat du Conseil du Trésor, qui travaille au projet Éclair. Le 4 avril 2022, Mme Gagnon m'a informé que le chemin Blackburn faisait partie d'un de leurs projets qui n'ont pas encore été annoncés, mais qui serait complété avant le 30 septembre 2022.

Le 6 avril 2022, Mme Gagnon a avisé M. Mougeot que le district était desservi par Digicom et Airfib, qui offrent un service sans fil fixe sur une grande partie du territoire, y compris des services d'une vitesse de 50 Mbit/s. Le Secrétariat à l'Internet haute vitesse travaille activement à rehausser une partie de cette

(suite à la page 3)

LES VÊTEMENTS À LOGO PSLI : LES ESSENTIELS DE LA MODE QUI FONT UNE IMPRESSION !



Montrez votre soutien à
la PSLI avec des T-shirts
et des casquettes au logo
élégant, dans les couleurs
de votre choix :

T-shirts (S, M, L de femmes en rose ou gris ; S, M, L, XL, XXL des hommes dans le sable ou or) et casquettes (une taille en gris, bleu foncé ou blanc). Et toujours seulement 15 \$ chacun.

Disponible à l'AGA ou contactez Jens Urban par téléphone au 613 986-9569 ou 819 671-8660, ou par courriel au info@psli.ca. Pour voir les couleurs disponibles, aller sur le site Web de l'association, psli.ca/new-blog-1/2015/3/15/t-shirts-et-casquettes-t-shirts-and-ball-caps.

MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER

(suite de la page 2)

desserte par l'entremise de services de fibre optique pour s'assurer que tous aient accès à un service adéquat d'une vitesse de 50 Mbit/s. Un projet pourrait être annoncé sous peu.

Au début du mois de mai 2022, le gouvernement du Québec a confirmé une entente de 50 millions de dollars avec le géant américain SpaceX et sa filiale Starlink pour compléter le branchement à l'Internet haute vitesse pour près de 100 % des foyers de la province, dont 1 900 en Outaouais. Le député provincial d'Orford, M. Gilles Bélanger, adjoint parlementaire du premier ministre (volet Internet haute vitesse), a confirmé l'information lundi lors d'une conférence de presse. L'entente avec l'entreprise américaine, fondée par le milliardaire Elon Musk, permettra de desservir quelque 10 000 « foyers orphelins ».

Le 3 juin 2022, j'ai transmis à Mme Gagnon une liste de foyers non desservis et elle m'a répondu qu'elle avait avisé le chef de projet qui a contacté Digicom. Puisque les résidences ne sont effectivement pas desservies, elles seront basculées comme étant admissibles sur la carte. Notez que les nouveaux projets de Digicom en Outaouais sont avec la fibre optique. Je suis le dossier de très près.

Étant insatisfait de la réponse du gouvernement du Québec, j'ai déposé une plainte au bureau du député Robert Bussière pour demander que la fibre optique soit installée dans notre région, comme celle du lac Saint-Pierre, afin d'offrir un service équitable à tous nos citoyens. Je n'ai pas encore reçu de réponse à ce sujet.

Je me concentre également sur plusieurs autres dossiers, dont la couverture cellulaire dans le district. J'ai contacté Bell Canada qui m'a confirmé n'avoir aucun projet d'investissement dans Val-des-Monts. Le Conseil municipal appuie également le dossier de l'école secondaire, par l'entremise du comité de développement local. Je suis aussi président du comité des chemins privés et je fais toujours partie du Conseil d'administration de Transcollines. Finalement, je suis membre du comité des ressources humaines et du comité Rapide-O-Web des Collines et j'agis parfois à titre de Maire suppléant.

Soyez assurés que je demeure à votre disposition pour vous servir et répondre à vos questions.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

– **Claude Bergeron, conseiller du district no 3**
Municipalité de Val-des-Monts

MESSAGE DE NOTRE MAIRE



Chers concitoyens et concitoyennes du domaine Perkins-sur-le-lac, D'entrée de jeu, je souhaite vous remercier de la confiance que vous m'avez témoignée lors des élections du 7 novembre 2021. Je suis honoré de vous représenter à titre de Maire de notre belle Municipalité. Je suis fier de vous faire part, dans le cadre de cette tribune, de projets qui me tiennent à cœur et qui auront une incidence directe sur votre environnement et votre qualité de vie.

Ces actions s'inscrivent dans la vision de la Municipalité de promouvoir et soutenir un développement durable et éco-responsable afin de stimuler un cadre de vie agréable et dynamique en harmonie avec la richesse et les particularités du domaine de Val-des-Monts.

Suivant l'entrée en vigueur du schéma d'aménagement et de développement révisé (SAD) de la MRC des Collines de l'Outaouais, le 6 février 2020, la Municipalité de Val-des-Monts a entrepris la révision de son plan ainsi que de ses règlements d'urbanisme. Cette révision a pour but de moderniser les normes en matière d'environnement et d'urbanisme tout en tenant compte des meilleures pratiques de protection environnementale, de construction, d'architecture et d'aménagement du territoire, et ce, afin d'améliorer la qualité des milieux de vie et de répondre aux enjeux ainsi qu'aux besoins de la population montvaloise. Cette révision constitue une excellente occasion d'adapter la réglementation aux nouvelles réalités du milieu, de réévaluer les outils d'urbanisme et de gestion du territoire, voire de corriger divers problèmes rencontrés dans les dernières années avec la réglementation en vigueur.

Une consultation a été organisée au cours de l'été 2021 et depuis, le service de l'environnement et de l'urbanisme s'est attelé à réviser le texte sur la base des commentaires reçus. Le Conseil municipal présentera les résultats de cette nouvelle révision en 2022 et un autre exercice de consultation publique suivra cette présentation. Le Conseil municipal invitera la population, les associations, les gens d'affaires et les autres intervenants à exprimer leur opinion sur ces projets avant leur adoption. Le volet hébergement locatif de courte durée sera abordé dans le cadre de cette consultation, ce qui permettra d'affiner les projets pour mieux répondre aux besoins de la communauté.

Afin de poursuivre la lutte contre les espèces envahissantes et d'assurer la protection de l'environnement, la Municipalité de Val-des-Monts a ouvert, en avril 2022, sa toute première station de nettoyage libre-service pour bateaux et équipements nautiques, située sur le site de l'hôtel de ville au 1, route du Carrefour à Val-des-Monts. Ce projet pilote d'une durée indéterminée est offert gratuitement à tous. J'encourage fortement tous les plaisanciers à l'utiliser avant et après leurs visites sur nos cours d'eau. Cette station a été développée conformément aux principes directeurs de la Politique environnementale de la Municipalité de Val-des-Monts, numéro EU-2011-002, et au rapport final du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Blanche Ouest, qui prévoit, entre autres orientations, l'implantation de stations de nettoyage d'embarcations à des endroits stratégiques et la sensibilisation des utilisateurs des accès publics ainsi que des différents intervenants afin de prévenir l'introduction d'espèces aquatiques envahissantes.

Le programme de suivi de la qualité de l'eau découlant du plan directeur de l'eau du bassin versant de la Rivière Blanche Ouest se poursuivra cet été. Il s'agit d'actions concrètes visant à obtenir un portrait de l'état de santé de nos lacs et élaborer des recommandations et priorisation d'actions à mettre en place pour préserver et améliorer cette richesse commune que sont nos plans d'eau. La Municipalité tiendra également cet été une vaste consultation citoyenne portant sur nos plans d'eau. Elle aura pour objectif de mieux cibler les enjeux, les préoccupations et les attentes de la population sur différents aspects liés à nos lacs et cours d'eau, notamment, l'accessibilité, la protection, la navigation, etc. Surveillez notre site Internet, val-des-monts.net, notre page facebook.com/valdesmonts ainsi que votre boîte aux lettres pour les détails entourant cette consultation à laquelle je vous invite à participer en grand nombre!

Enfin, soyez assurés de mon entière disponibilité à répondre à vos questions et à vous rencontrer pour traiter de divers sujets vous interpellant en lien avec notre Municipalité.

– **Jules Dagenais, maire de la Municipalité de Val-des-Monts**

À L'INTÉRIEUR

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE.....	1
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION 2021 – 2022	1
COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020 – 2021	2
MARCHANDISE AVEC LOGO PSLL	2
MESSAGE DE NOTRE CONSEILLER MUNICIPAL.....	2
MESSAGE DE NOTRE MAIRE	3
CALENDRIER DES ACTIVITÉS PSLL 2022 – 2023.....	4
ANNONCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE.....	4
CARTE DES ROUTES DE PSLL	5
NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES.....	6
INFORMATIONS NAUTIQUES	
CARTE DES EAUX NAVIGABLES	7
ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX....	7
ATTENTION : CONDUCTEURS D'EMBARCATION	8
HISTOIRES DE PÊCHE DE PSLL.....	8
ACCÈS PUBLIC À NOS LACS	9
L'ENLÈVEMENT DES ANIMAUX SAUVAGES	9
PROGRAMME DE COMPOSTAGE DE VDM	9
DÉGEL DU LAC RHÉAUME 2022.....	10
CONSERVATION PERKINS-SUR-LE-LAC	11
MÉDUSE D'EAU DOUCE	12
ÉGLISE DE SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE.....	12
PARC NAKKERTOK VAL-DES-MONTS.....	12
RICHARD J LEGAULT	13
TERRY MILEWSKI	14
LISTE DE CONTRÔLE DE LA PROPRIÉTÉ DE LA LOCATION	15
AUTOCOLLANTS POUR LES MEMBRES PSLL	15
LOUTRES, RATS MUSQUÉS ET VISIONS.....	16
ANNONCES PUBLICITAIRES	16
AVIS DE CONVOCATION AGA.....	17
CONSEIL D'ADMINISTRATION PSLL	18
FINANCES	19
RENSEIGNEMENTS SUR L'ADHÉSION.....	20
FORMULAIRE D'ADHÉSION	21

Le Bulletin PSLL est publié une fois par an en juin avant l'assemblée générale annuelle. Les articles sont les bienvenus. Le contenu peut être modifié pour plus de clarté et de longueur.

S'il vous plaît adresser toute correspondance à editor.psllnews@gmail.com.

Pour les demandes de publicité contacter Jens Urban, 819 671-8660 ou 613 986-9569, ou info@psll.ca.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PSLL

LE DIMANCHE 17 JUILLET | 09h30 à 12h30

Plage du lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9

Voir ci-dessous pour plus de détails.

LONG WEEK-END D'AÔÛT : MUSIQUE SUR L'EAU

LE SAMEDI 30 JUILLET | 18h30 (DATE DE PLUIE : 1 AÔÛT) | Lac Bataille

Musique live sur l'eau par Davina Pearl, sax ténor, et Gino Scaffidi, guitare. À l'extrémité nord-est du lac Bataille, en face du ponceau menant au lac Rhéaume. Accès par tout type d'embarcation. Dons appréciés ; contribution suggérée de 10 à 20 \$ par personne. Les détails seront disponibles sur le site Web de l'association, psll.ca, et par courriel aux membres.

ÉPLUCHETTE DE MAÏS

LE DIMANCHE 4 SEPTEMBRE | 17h30 à 22h00

Plage du lac Bataille, 604, chemin Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6E9

Gratuit pour tous les membres de PSLL. Épluchette de maïs, hot-dogs BBQ (viande et légumes). Apportez vos propres chaises de jardin, boissons et snacks. Les détails seront disponibles sur le site Web de l'association, psll.ca, et par courriel aux membres.



Jeff Hannah, trésorier de PSLL, détaille le budget lors de l'AGA 2021 de PSLL.

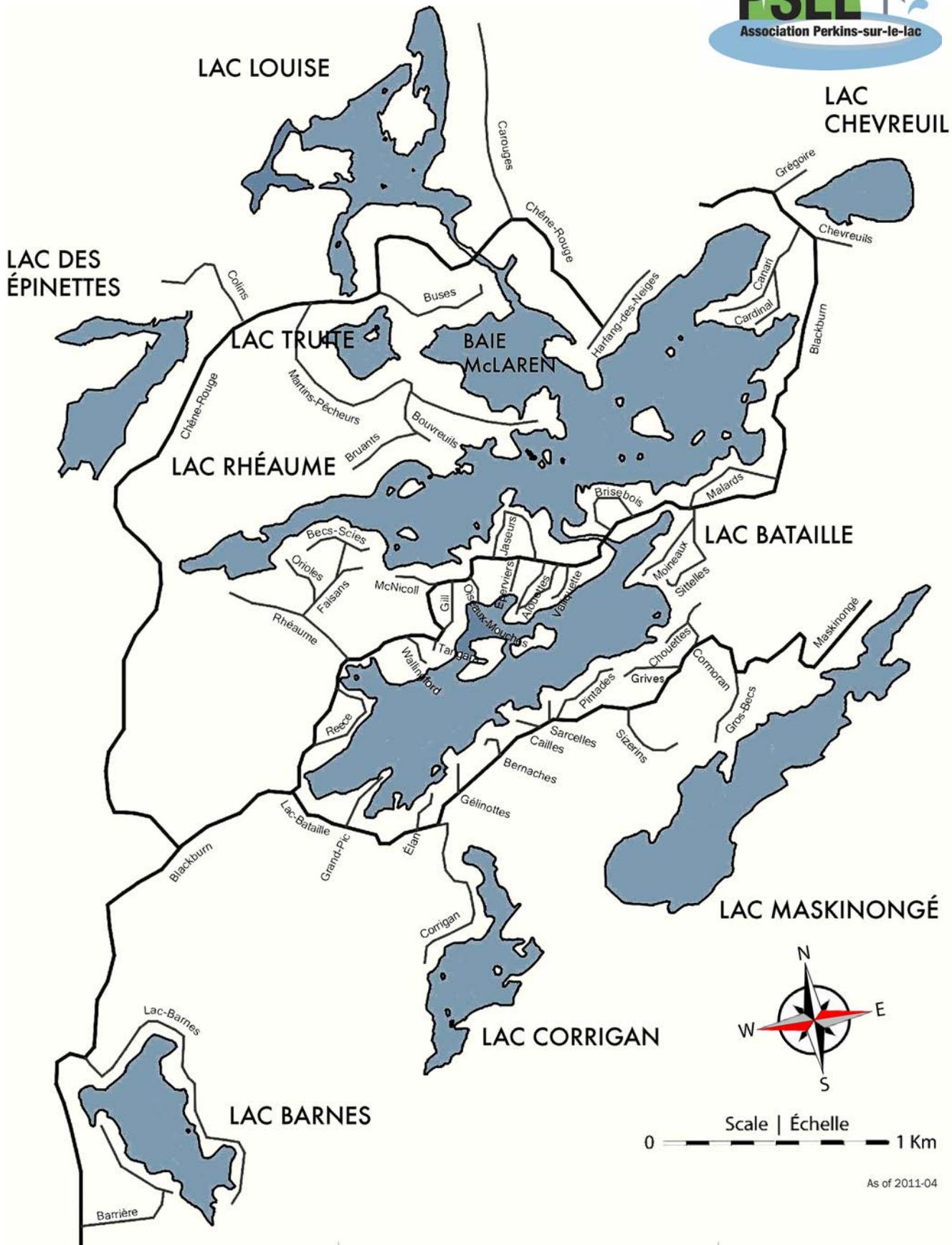
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA PSLL 2022

Nous prévoyons de tenir notre AGA le 17 juillet de 9 h 30 à 12 h 30 à la plage du lac Bataille. (Date de pluie : 18 juillet, même heure.) Des rafraîchissements seront servis après la réunion ; nous vous encourageons à vous attarder pour faire connaissance avec votre Conseil de PSLL et socialiser avec vos voisins des neuf lacs du domaine de PSLL.

N'OUBLIEZ PAS : vous devez être membre de PSLL pour voter ! De nombreux membres s'inscrivent et paient leur adhésion lors de l'AGA ; nous encourageons tout le monde à envoyer leur adhésion en ligne ou par courrier. Soit i) suivre le processus d'adhésion et de paiement en ligne sur psll.ca, OU ii) retourner le formulaire d'adhésion rempli à la page 21 de ce bulletin avec votre chèque par Postes Canada ou le déposer dans la boîte aux lettres derrière le panneau d'information au lac Bataille. Surveillez les notifications par courriel et consultez le site Web de la PSLL pour connaître les détails du calendrier mis à jour.

OPTIONS DE PAIEMENT DES FRAIS DES MEMBRES DE LA LPSLL :

En plus des options de paiement par chèque, carte de crédit et PayPal, les membres peuvent maintenant choisir de payer leurs cotisations annuelles par virement Interac, ou choisir le renouvellement automatique des cotisations annuelles par PayPal. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Web de l'association, psll.ca/adhesion-membership.



NUMÉROS DE TÉLÉPHONES UTILES

ANIMAUX / OISEAUX

CASTORS

- Michel Boucher (trappage en saison).....819 210-9840
- MRC des Collines-de-l'Outaouais – Quentin Liautaud
819 827-0516; 1 800 387-4146, poste 229; (c) 819 712-7857

OISEAUX

- Centre de soin des oiseaux sauvages.....613 828-2849

CHIENS ET AUTRES ANIMAUX DOMESTIQUES

- Outaouais SPCA (licences et services)819 243-2004
- Les plaintes
(concernant les animaux domestiques).....819 205-2908

AUTRES ANIMAUX (OURS, ETC.)

- Protection de la faune : MNR QC.....819 246-1910
- SOS Braconnage – 24 h : MNR QC.....1 800 463-2191
(permis de chasse et pêche et règlements;
également pour signaler le braconnage, les oiseaux
ou les rats laveurs morts)

BOÎTES POSTALES

- Postes Canada.....1 866 607-6301

FEU

- **URGENCE**.....**911**

JOURNAUX

- Ottawa Citizen (abonnements)613 596-1950
- Le Droit.....613 562-0222
- Journal L'Envol.....819 671-1502

LAC BATAILLE RAMPE D'ACCÈS

PORTE D'ACCÈS

(avis de 24 hres)

- David613 454-8241
- Elaine.....819 671-6756
- Jacques et Andrée:819 671-0971
- John.....819 671-1849
- Linda.....819 671-7417
- Mike819-360-0880

ORGANISATIONS

- Association Perkins-sur-le-lac
Voir les coordonnées à la page 1 de ce bulletin
- COBALI (www.cobali.org)
471, rue Chasles, Mont-Laurier (QC) J9L 3N6
Téléphone 819 440-2422 / Courriel info@cobali.org

POLICE (MRC DES-COLLINES)

- **URGENCE**.....**911**
- Appels non urgents.1 819 459-9911
gratuit : 1 888 459-9911
(pour les rapports de la navigation dangereuse, le bruit, d'autres
perturbations, etc.)
- Informations 819 459-2422
gratuit : 1 877 459-2422

ROUTES

MUNICIPALES (voir ci-dessous Municipalité de Val-des-Monts)

PRIVÉS (contactez votre représentant du comité de route locale) :

- chemin du lac Barnes, Rita Legault873 688-5950
- chemin de la Barrière, Flamur Canaj613 823-6645
- chemins des Moineaux/des Sittelles.....à déterminer
- chemin Pintades, Jim McKeon819 858-9551
- chemin Rhéaume Nord, Daryl Neve819 671-1392
- chemin Rhéaume Ouest, John Smith819 671-1849

SANTÉ

- **URGENCE**.....**911**
- **INFOS SANTÉ QUÉBEC****811**
- **ANTIPOISON DU QUÉBEC****1 800 463-5060**

CLINIQUE (ouverte 24h/7 pour les urgences)

- Centre de Santé Clinique de Val-des-Monts819 459-1112
1884, route du Carrefour gratuit : 1 844 966-6663

HÔPITAUX

- Gatineau819 966-6100
- Hull.....819 966-6200
- Wakefield819 459-1112
gratuit : 1 877 459-1112

SERVICES

HYDRO QUÉBEC

- Panne de courant1 800 790-2424
- Service à la clientèle1 888 385-7252

DIGICOM

- Service à la clientèle418 668-9999
gratuit : 1-877 534-0666

TÉLÉPHONE

- Bell services à la clientèle310-7070
(pour tous services y compris téléphone défectueux, débranchement, etc.)

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

www.val-des-monts.net | 819 457-9400

1, route du Carrefour, Val-des-Monts (QC) J8N 4E9

ÉLUS

- Le maire, Jules Dagenais..... 819 457-9400, ext. 2208
courriel : JulesDagenais@val-des-monts.net (c) 819 962-0036
- Conseiller, Claude Bergeron819 671-0501
courriel : claudebergeron@val-des-monts.net (c) : 819 962-4638

MUNICIPALITÉ NUMÉRO PRINCIPAL819 457-9400

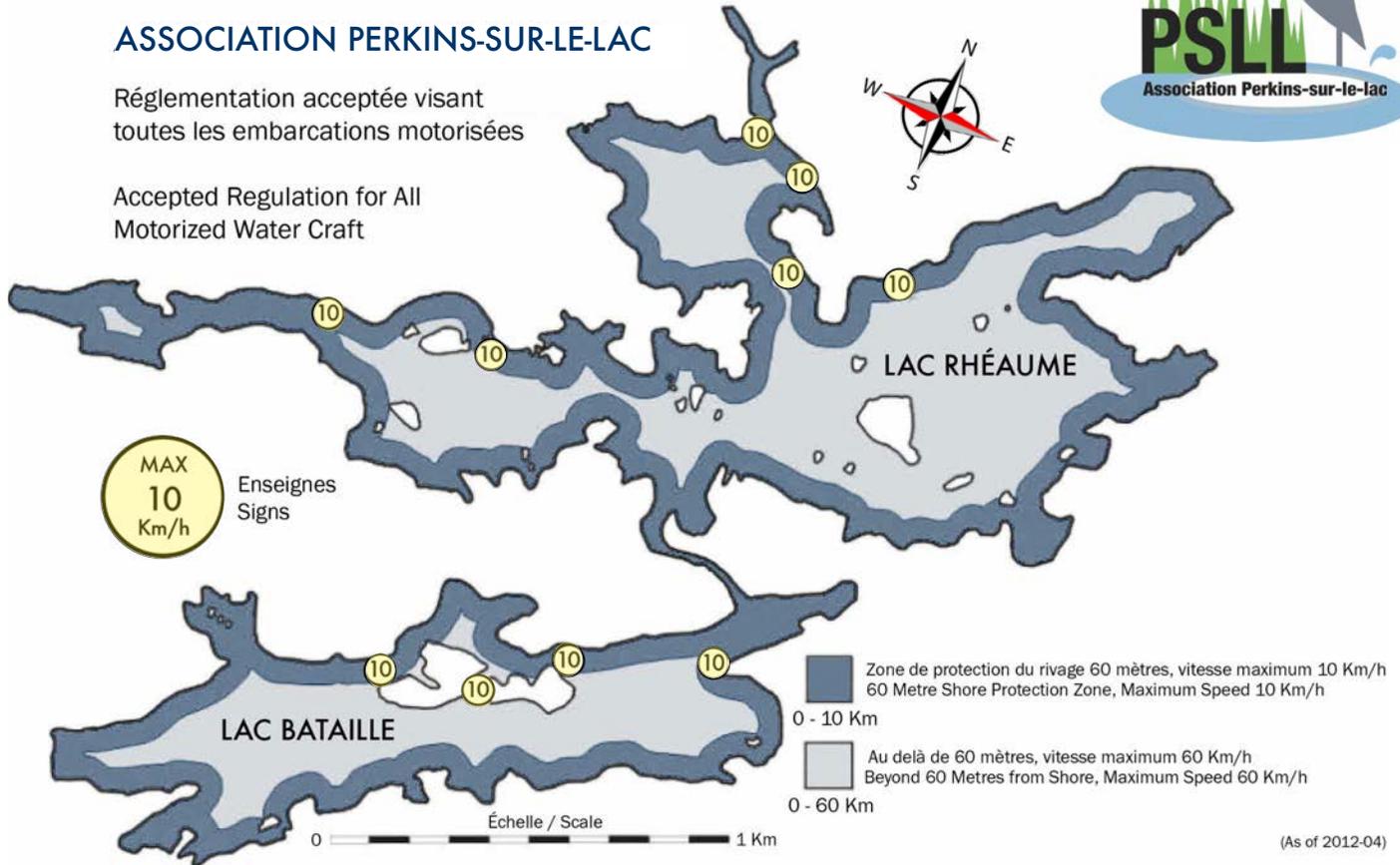
- Réception / Informations générales choisir 0
- Plaintes concernant : les conditions de la route, de
l'environnement, des déchets, des animaux, ou des informations
sur recyclage ou ramassage des ordures.choisir 1
- Environnement et urbanismechoisir 2
- Travaux publicschoisir 3
- Finances.....choisir 4
- Activités communautaires et sportiveschoisir 5
- Sécurité incendie.....choisir 6
- Administrationchoisir 7



ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC

Réglementation acceptée visant toutes les embarcations motorisées

Accepted Regulation for All Motorized Water Craft



ACCÈS À LA RAMPE DE LANCEMENT DES BATEAUX AU LAC BATAILLE

Tous les neuf (9) lacs sur le domaine sont privés et ne sont pas accessibles au grand public. Par conséquent, l'accès à la rampe de la plage du lac Bataille est fermé durant l'année. Toutefois, des bénévoles sont disponibles pour ouvrir la barrière durant la session de la pêche du 22 avril au 11 septembre 2022. Ces bénévoles vérifieront votre droit d'accès à la rampe en se basant sur la preuve du paiement de votre cotisation. Veuillez noter que seulement les membres des lacs Bataille et Rhéaume ainsi que les plaisanciers du lac Barnes ayant des droits acquis sont autorisés à utiliser la rampe de lancement à ce site.

Si vous devez mettre votre bateau à l'eau ou le sortir durant cette période, s.v.p. appeler une des personnes énumérées ci-dessous, veuillez vérifier l'aide-mémoire suivant.

- Faites vos démarches 24 heures à l'avance.
- La porte est verrouillée de la fonte des glaces au printemps jusqu'au moment où la glace se forme sur le lac en hiver.
- Nous avons maintenant une surveillance vidéo 24 heures sur 24 de la mise à l'eau de bateau depuis les chalets environnants.
- Seuls les membres de l'Association PSLL qui sont propriétaires d'un terrain sur le lac Rhéaume ou le lac Bataille, ou qui ont des droits d'accès acquis selon la décision de l'Association PSLL, sont autorisés à utiliser la rampe de mise à l'eau.
- Si vous n'êtes pas un membre en règle de PSLL, vous devez payer la somme de 45 \$ - le coût des frais d'adhésion annuels. Le paiement peut être payé en argent comptant ou par chèque (à l'ordre de Association PSLL) et présenté au bénévole de la barrière.
- Les propriétaires qui louent leur chalet doivent avoir payé leurs frais d'adhésion à PSLL au préalable pour donner aux locataires (qui ont un bateau) l'accès à la rampe de lancement.
- Les motomarines et les bateaux à vague ne sont pas acceptés à la rampe de lancement.
- Vérifiez et videz l'eau de la cale de votre embarcation AVANT votre arrivée au lac et loin des plans d'eau. Vous pourriez contaminer l'eau du lac avec une variété d'organismes indésirables (tels que les myriophylles).

Les bénévoles suivants ont une clé :

David : 613 454-8241 | Elaine : 819 671-6756 | Jacques et Andrée : 819 671-0971

John : 819 671-1849 | Linda : 819 671-7417 | Mike : 819 360-0880

ATTENTION : CONDUCTEURS D'EMBARCATIONS

L'Association PSLL favorise la sécurité des plaisanciers et autres utilisateurs de nos lacs, et les défenseurs de la protection de l'environnement aquatique et le littoral. S'il vous plaît réduisez votre vitesse à proximité de nageurs et obéissez aux règlements lorsque vous rencontrez ou dépassez d'autres embarcations, y compris des voiliers, canots, kayaks et pagayeurs. Veuillez noter que les planches de surf à hélice sont illégales au Canada [Règlement sur les petits bâtiments, article 1006(b), Transports Canada], et que vous êtes passible d'une amende de 350 \$ chaque fois que vous êtes pris en flagrant délit d'utilisation en utilisant une telle embarcation.

Rappelez-vous, tout le monde à bord de votre embarcation de plaisance doit avoir – et devrait porter – un dispositif de flottaison homologué au Canada et de taille appropriée (soit un gilet de sauvetage ou vêtement de flottaison individuel) qui est en bon état.

Les bateaux à vague et les embarcations personnelles n'auront pas accès à la rampe de bateaux. Cette interdiction est en aucun cas destinée à restreindre ou limiter la navigation de plaisance, qui a été une caractéristique de nos trois plus grands lacs. La navigation de plaisance est bienvenue et on rappelle aux pilotes d'être courtois, respectueux de l'environnement, du droit de passage, et obéir à des zones de vitesse affichées le long de nos lacs. **Pour plus d'informations : psll.ca/boating-safety**

HISTOIRES DE PÊCHE DE PSLL

L'ensemencement de poissons est un service important pour nos membres et son financement est partagé entre l'allocation budgétaire de l'Association et les contributions privées des pêcheurs à la ligne de nos lacs.

Le comité de l'environnement continue à contrôler et à gérer l'empoisonnement de nos lacs. Il y a un risque de dommages environnementaux si des individus apportent des poissons provenant de lacs extérieurs. Des plantes et organismes aquatiques envahissants peuvent être introduits accidentellement dans nos eaux et dévaster l'écologie de nos lacs, sans parler de la valeur des propriétés de vos maisons et chalets.

Au Québec, différents types d'appâts peuvent être utilisés pour attraper des poissons. Toutefois, il existe certaines restrictions quant à l'utilisation et à la possession de certains types d'appâts. Les poissons-appâts vivants sont interdits partout au Québec en tout temps. Les vers de terre, les sangsues et les grenouilles ne sont pas considérés comme des poissons-appâts et leur utilisation comme appât est donc permise, sauf indication contraire. – **Chris Hemmingway, président, comité de l'environnement**

ENSEMENCEMENT DE POISSONS 2021

Chacun de nos lacs était autrefois un paradis pour les pêcheurs où l'on était sûr d'attraper une limite de truites mouchetées et, à une époque, même de l'omble chevalier. Oui, certains de nos lacs abritaient autrefois de l'omble chevalier, une espèce de ouananiche. Quelle façon de commencer la journée ! Avant que les rayons du soleil ne fassent passer le ciel de l'est du rose au bleu vif, des fantômes de brume légère s'échappant de la rive et se dissipant sur le lac

alors que vous sortez votre bateau, mettez votre appât préféré et trouvez tranquillement votre coin de pêche préféré... l'attente, puis bang ! – ce coup toujours surprenant alors que vous remontez lentement le moulinet pour attraper une belle truite arc-en-ciel ou mouchetée. Un plaisir si simple mais si satisfaisant, et dont tout membre peut profiter sur les lacs de PSLL !

Comme par le passé, le programme d'ensemencement de poissons de PSLL a reçu un haut niveau de participation en 2021. L'an dernier, le montant pour l'ensemencement s'élevait à 7 070 \$, soit environ 2,40 \$ par poisson de 20 à 25 cm, pour un total de 2 946 poissons de deux espèces de truites (arc-en-ciel, environ 2 378, et mouchetée, environ 568). Les poissons sont chargés et distribués par poids ou par un décompte approximatif, le nombre est donc approximatif ; certains poissons sont plus gros, d'autres plus petits, le nombre et la taille varient donc, l'éleveur applique un taux d'inflation annuel d'environ 2 pour cent. Il y a eu moins de dépenses l'année dernière en raison des restrictions de Covid-19, le Conseil a donc décidé d'augmenter sa contribution. Cette contribution est distribuée par lac au pro rata, en fonction du pourcentage d'adhésions payées de chaque lac. Sur le total en dollars, la contribution de l'Association et des membres pour 2021 était à nouveau, comme en 2020, de 2 500 \$ au lieu des 1 500 \$ habituels. Les contributions des donateurs individuels pour 2020 ont totalisé 4 570 \$. Ces contributions sont réparties en fonction du montant collecté sur chaque lac.

Merci à tous ceux qui se sont portés volontaires et qui ont aidé lors de la journée froide d'ensemencement du 6 novembre 2021.

Bonne pêche – et n'oubliez pas votre permis ! – **André Cosette, ensemencement de poissons**

Note de la rédactrice : Pour vérifier les exigences actuelles du Québec en matière de pêche sportive dans notre secteur (zone 10), consultez le site Web.quebec.ca/fr/tourisme-et-récréation/activités_sportives_et_de_plein_air/pêche_sportive/zones-périodes/règles-particulières/zone-10. Où acheter un permis ? Voir la liste des entreprises de Val-des-Monts sur www.3.mffp.gouv.qc.ca/faune/permis/liste.asp?region=07&codeGeo=82015.

Pour plus d'informations : psll.ca/ensemencement-fish-stocking



UNE QUESTION IMPORTANTE : L'ACCÈS PUBLIC À NOS LACS



Une question qui nous préoccupe tous depuis de nombreuses années est l'accès à nos lacs par les non-proprétaires et le public en général. Cette question a été soulevée lors de l'AGA de l'année dernière et nous avons maintenant plus d'information. Les frères Hall ont transféré à la Municipalité la propriété de terrains situés au sud-ouest du lac Bataille et sur le chemin Bataille, ainsi qu'une étroite bande de terrain entre la plage et la rampe de mise à l'eau de l'Association et la propriété nord. L'année dernière, les rumeurs voulaient que la plus grande parcelle de terrain soit convertie en parc municipal. Après enquête, notre conseiller, M. Claude Bergeron, a indiqué qu'il n'y a aucun plan actuel pour le développement du parc et qu'il a recommandé à la Municipalité d'investir dans d'autres parcs. En ce qui concerne l'étroite bande de terrain, M. Bergeron indique qu'elle est « accessible aux piétons seulement ». Votre Association a formellement approché la Municipalité pour demander l'achat de ce terrain et ainsi préserver l'accès au lac. Notre demande a été rejetée car elle n'était pas conforme au plan directeur de la province à l'égard de l'eau et des lacs « *Stratégie Québécoise de l'eau 2018 – 2030* », qui favorise la qualité de l'eau, la protection contre les changements climatiques, le tourisme et l'accès public.

Votre Association est très préoccupée par cet accès car :

- pour avoir accès, le public devra se garer le long des routes et un trop grand nombre de voitures posera une situation dangereuse à l'intersection à trois voies ;
- de petites embarcations pourraient encore être mises à l'eau et/ou transportées, embarcations qui pourraient introduire des espèces invasives contre lesquelles nous avons réussi à protéger nos lacs jusqu'à présent ;
- les pêcheurs publics « voleraient » en fait le poisson stocké qui est financé par PSLL, ses membres et des contributions privées ;
- la salubrité deviendrait une plus grande préoccupation ; les résidents des environs signalent déjà que des résidus fécaux sont laissés par des intrus ; et
- il est fort probable que les utilisateurs du sentier pédestre transgresseront les zones de plage appartenant à PSLL et affecteront négativement nos propriétaires et voisins, ce qui entraînera une augmentation des appels à la MRC des Collines concernant les intrusions.



En fin de compte, selon l'Association, il y a un décalage entre l'accent mis sur la protection de l'environnement et la qualité de l'eau par la Municipalité et l'impact évident de l'accès public – la certitude de l'introduction d'espèces invasives dans notre eau, la congestion du stationnement, l'assainissement et l'intrusion sur la propriété privée.

M. Bergeron a fait savoir que Val-des-Monts tiendra des consultations publiques cet été concernant l'utilisation de l'accès au lac Bataille récemment acquis. Nous afficherons l'information sur notre site Web et par courriel aux membres dès qu'elle sera disponible.

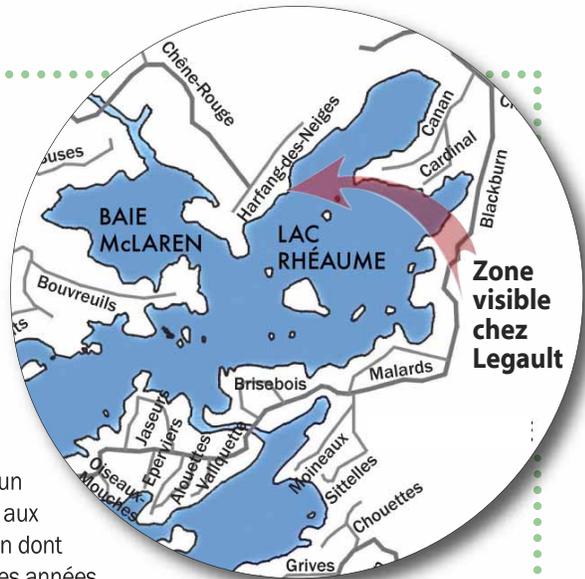
Cette question souligne l'importance d'assister à notre AGA du 17 juillet, à laquelle notre maire et notre conseiller seront présents. Veuillez vous joindre à nous pour faire entendre votre voix sur ce développement potentiel.

Pour votre information : La SPCA de l'Outaouais (819 243-2004) ramassera les restes d'animaux domestiques et de petits animaux sauvages sur les routes municipales. Pour les dépouilles d'animaux sur les routes provinciales, communiquez avec le ministère des Transports au 511. Pour les restes d'animaux sauvages sur les propriétés privées, communiquez directement avec le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs du Québec au 819 246-4827. En raison de la grippe aviaire, les organismes de sauvetage de la faune ne peuvent actuellement accueillir les oiseaux blessés. Les questions relatives au piégeage des castors ou au démantèlement des barrages doivent être adressées directement à la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Contactez M. Quentin Liataud, technicien en génie civil-intervention en cours d'eau, au 819 827-0516 ; 1 800 387-4146, poste 229, ou 819 712-7857 (c) ; courriel : qliataud@mrcdescollines.com.

Dégel du lac Rhéaume 2022

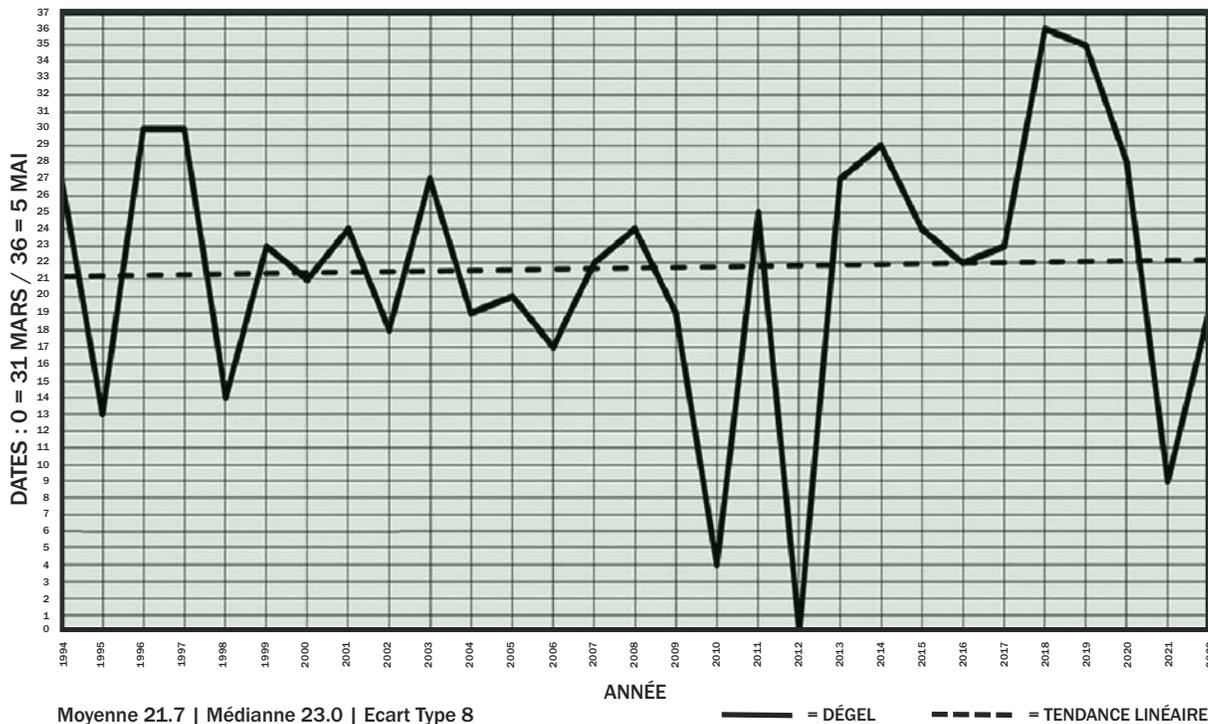
Selon les témoins oculaires Benoît Lelerc, Richard et Thérèse Murphy, le dégel des glaces du lac Rhéaume Nord et de la baie MacLaren a eu lieu le mardi 19 avril 2022. C'est dix jours plus tard qu'en 2021 et trois jours plus tôt que la moyenne, qui est le 22 avril, avec une précision de + ou - 24 heures.

Notre petit ensemble de données de 1994 à 2022 est un échantillon beaucoup trop petit et trop local pour tirer des conclusions sur le changement climatique à l'échelle planétaire. La ligne de tendance à long terme révisée penche toujours légèrement vers le haut, vers des dates de sortie de glace plus tardives. Bien qu'il reste à voir si cette tendance va se poursuivre dans le futur. Si elle se maintient, cela indiquerait un refroidissement et non un réchauffement. Les données révisées montrent maintenant un écart type de huit jours. Il s'agit d'un indicateur de volatilité qui est tout à fait conforme aux attentes de la meilleure science du climat. Si vous voulez voir plus de détails sur la façon dont nous avons effectué le suivi des glaces au fil des ans, consultez les Nouvelles du PSLL des années précédentes sur le site Web de l'association, psll.ca/about-psll. – Richard et Lynn Legault, le 26 avril 2022



Dégel du lac Rhéaume 1994 - 2022

DATES DE DÉGEL	
1994.....	27
1995.....	13
1996.....	30
1997.....	30
1998.....	14
1999.....	23
2000.....	21
2001.....	24
2002.....	18
2003.....	27
2004.....	19
2005.....	20
2006.....	17
2007.....	22
2008.....	24
2009.....	19
2010.....	4
2011.....	25
2012.....	0
2013.....	27
2014.....	29
2015.....	24
2016.....	22
2017.....	23
2018.....	36
2019.....	35
2020.....	28
2021.....	9
2022.....	19



MISE À JOUR DU PROGRAMME DE COMPOSTAGE DE VAL-DES-MONTS

Nous encourageons tout le monde à continuer de composter afin de réduire davantage les déchets envoyés à l'enfouissement. Pour vous aider dans vos efforts, vous trouverez de nombreux conseils utiles sur le site Web de la Municipalité, val-des-monts.net/fr/citoyens/compost, y compris un guide téléchargeable sur le compostage à l'année, ainsi que des renseignements sur le Cône vert, un « biodigesteur » qui vous permet d'ajouter de la viande, du poisson, des os et des produits laitiers à votre mélange de compostage traditionnel. Cette étonnante invention canadienne est disponible auprès de la Municipalité au prix de 80 \$, taxes et livraison comprises. Pour commander, il suffit de passer au bureau municipal de VDM au 1, route du Carrefour, de téléphoner au 819 457-9400, poste 2315, ou d'écrire à andreturcotte@val-des-monts.net. La Municipalité de Val-des-Monts est également heureuse d'offrir un composteur domestique, un bac de cuisine et un mélangeur pour la modique somme de 50 \$, disponible aux bureaux municipaux. Appelez avant de vous présenter pour confirmer la disponibilité de tous les articles.





Conservation Perkins-sur-le-lac:

Un groupe local qui travaille à la préservation de notre environnement

Note de la rédactrice : Au cours de l'hiver 2020, un groupe de propriétaires de PSLL a formé un groupe local de conservation nommé Conservation Perkins-sur-le-lac (CPSLL). L'objectif du groupe est de créer un cadre où les résidents et les propriétaires de PSLL pourraient unir leurs forces pour acquérir et protéger les terres environnantes qui appartiennent actuellement à Foresterie Lauzon. Cette mise à jour détaille certaines de leurs activités récentes. Vous trouverez un compte rendu complet sur le site conservationperkins-sur-le-lac.ca.

VISITE DE LA CONSERVATION DE LA NATURE DU CANADA (CNC)

Le 27 avril 2022, avec la permission de Foresterie Lauzon, les membres du conseil d'administration Justine Akman, Isabelle Foley et Colette Labrecque-Riel, ainsi que Francisco Retamal Diaz et Milaine Saumur (biologiste consultante) de CNC, ont effectué une visite à pied de quatre heures de la propriété de Lauzon en descendant le ruisseau Carroll depuis son début sur Chêne-Rouge, en remontant la « crête » ; menant à la partie privée de Blackburn (parallèle au chemin forestier de Harfang-des-Neiges) et jusqu'au milieu humide situé directement à l'ouest du lac Chevreuil (lots 1 et 3 de Lauzon). Ils ont également parcouru le terrain situé entre le lac des Épinettes et le lac Louise (lots 25, 26 et 27 de Lauzon). La CCN était à la recherche d'espèces en voie de disparition, en péril et d'intérêt. Malgré des conditions météorologiques difficiles, ils ont trouvé une plante à statut, le *Conopholis d'Amérique*, et une autre d'intérêt, le *Plantain à feuilles de serpent*. En outre, ils ont confirmé d'autres signes indiquant que la zone est un bon hôte pour d'autres espèces d'intérêt. Les membres du CPSLL ont également pu partager avec eux l'enregistrement d'un engoulement de la région, et leur ont parlé de l'observation de ginseng et d'ail sauvage, ainsi que de nombreuses tortues, serpents, loups et autres espèces qui sont des indications d'un environnement sain, mais fragile. À la suite de cette visite, la CCN a confirmé que, bien qu'elle ne soit pas actuellement en mesure de procéder à l'achat de terrains dans notre région puisque nous ne faisons pas partie de son plan quinquennal, elle poursuivra son analyse en fonction des renseignements reçus.



Conopholis américaine.
Photo : projectnoah.org

À l'avenir, il sera important, tant pour notre relation avec la CCN que pour d'autres efforts de collecte de fonds, de surveiller la flore et la faune de notre région. Nous travaillons à l'élaboration d'une fonction du site Web sur laquelle les gens pourraient facilement télécharger des informations sur les espèces ayant un statut dans la région de PSLL, y compris les métadonnées (date, heure, emplacement GPS, etc.). Veuillez nous faire savoir si vous avez des preuves de la présence d'espèces ayant un statut dans la région en envoyant des photos et/ou des informations par e-mail à conservation.perkins.sur.le.lac@gmail.com. En particulier, recherchez des preuves de l'existence de la tortue mouchetée, de l'ail sauvage, du ginseng, de l'érable noir et de la fougère à crinoline.



Engoulement.
Illustration : kids.britannica.com

RÉSEAU DES MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS

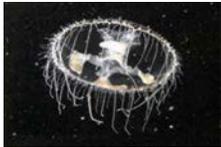
Nous avons obtenu une adhésion d'un an au Réseau des milieux naturels protégés (rmnat.org), un réseau d'organismes québécois qui partagent les mêmes idées et qui nous a déjà fourni de précieux renseignements. Grâce à cette adhésion, les membres du conseil d'administration ont accès à des séances de formation, à diverses trousseaux d'outils et à des renseignements sur la conservation des terres au Québec.

FIDUCIE FONCIÈRE ET STATUT D'ORGANISME DE BIENFAISANCE

Nous continuons à travailler à l'établissement de notre groupe en tant que fiducie foncière et entité caritative. Nous prévoyons de nous définir comme une fiducie foncière en adhérant aux Normes et pratiques des fiducies foncières canadiennes (2019). L'ARC a demandé plus d'informations concernant notre demande de statut d'organisme de bienfaisance. Nous préparons actuellement une réponse qui précisera comment le groupe protégera les écosystèmes et la biodiversité à long terme (par exemple, par des initiatives éducatives). En plus d'être un organisme sans but lucratif enregistré au niveau fédéral, l'enregistrement de CPSLL au Québec a été complété le 7 mars 2022. Nous avons récemment mis à jour nos statuts, qui feront partie de notre mise à jour auprès de l'ARC pour le statut d'organisme de bienfaisance. Ceux-ci ont été adoptés par le conseil d'administration par un vote électronique et seront bientôt affichés sur notre site Web. Nous ajouterons également une reconnaissance des terres sur notre site Web – une reconnaissance du territoire traditionnel des peuples autochtones, dont les terres de la région de PSLL font partie.

PROCHAINES ÉTAPES

COLLECTE DE FONDS : Des efforts seront déployés au cours de l'été pour recueillir des promesses d'achat des terres de Lauzon en prévision de l'obtention de notre statut d'organisme de bienfaisance à l'automne. **PLANIFICATION :** Deux membres de l'exécutif s'efforceront de rencontrer les représentants de Lauzon pour la deuxième fois afin de les mettre au courant de nos efforts et de demander plus de détails concernant les plans de Lauzon pour les terres de notre région. Nous travaillerons également à l'établissement d'une section sur la conservation/les espèces avec leur statut sur notre site Web. **Les nouveaux membres et les bénévoles qui souhaitent participer à nos efforts sont les bienvenus !** Visitez le site conservationperkins-sur-le-lac.ca pour obtenir des renseignements, envoyez-nous un courriel à conservation.perkins.sur.le.lac@gmail.com si vous avez des questions, ou rencontrez-nous à l'AGA de PSLL le 17 juillet.



Méduse d'eau douce à Perkins-sur-le-lac ? Qui le savait ?

Le dimanche 5 octobre 2021, alors que Joy et moi sortions en bateau sur le lac Louise, j'ai remarqué quelque chose dont j'avais entendu parler, mais que je n'avais jamais vu... *une méduse d'eau douce* !

Oui, des méduses d'eau douce (*Craspedacusta sowerbyi*), passant lentement près de mon quai, poussées par les douces vagues et se dirigeant inévitablement vers le ponceau menant au lac Rhéaume, à la Baie McLaren et au ruisseau Carroll. J'en ai prélevé quelques-unes au bout d'un doigt et rien, aucune piqûre – inoffensives, semble-t-il. J'en ai vu plusieurs dizaines qui se déplaçaient à une vitesse d'environ un pied par minute dans le courant légèrement soufflé par le vent.

J'en ai informé la biologiste de Val-des-Monts, Samantha Rhains, ainsi que nos amis du comité de bassin versant de la rivière La Lièvre (COBALI). Les réponses que j'ai reçues des uns et des autres étaient encourageantes et réconfortantes. Il n'y a pas lieu de paniquer – les méduses ne sont pas dangereuses pour les humains et ne mesurent que 2 à 2,5 cm à l'état adulte, soit 3/4 à 1 pouce, mais beurk ! Ces petites créatures translucides étaient de la taille d'une pièce de 5 cents avec de minuscules vrilles d'environ 3 cm de long. Il s'agit d'une autre importation envahissante, celle-ci provenant apparemment d'une lointaine région asiatique ; elles sont présentes au Canada/Grands Lacs depuis le début des années 1960, apparemment. Qui le savait ?

Comme de nombreuses espèces envahissantes, elles ont été introduites dans nos lacs par des bateaux qui n'ont pas été lavés ! S'IL VOUS PLAÎT, n'oubliez pas de toujours bien laver tous les bateaux, canots et planches à voile lorsque vous allez d'un lac à l'autre. Comme mentionné dans le message de notre maire à la page 3 de ce bulletin, il y a maintenant une station de nettoyage de bateaux et d'équipement nautique en libre-service située sur le site de l'hôtel de ville de la Municipalité au 1, route du Carrefour à Val-des-Monts, dont l'utilisation est gratuite pour tous les résidents. – **André Cosette**

Désignation patrimoniale possible pour l'église Saint-Antoine-de-Padoue

Saint-Antoine-de-Padoue, la vénérable église du village de Perkins dans la Municipalité de Val-des-Monts, a fermé ses portes en mai de cette année jusqu'à ce qu'elle puisse recueillir les fonds nécessaires à ses réparations, ce qui pourrait nécessiter un changement de propriétaire et une éventuelle désignation patrimoniale.



Conçue par l'architecte gatinois Charles Brodeur et construite en 1906, l'église Saint-Antoine-de-Padoue a remplacé une chapelle érigée en 1857. C'est un point de repère, visible de loin avec sa haute structure de brique et son clocher argenté perché au-dessus de Perkins.

Selon la présidente du conseil paroissial, Louise Plouffe, la structure de l'église a été endommagée au fil des ans, ce qui représente un danger pour les personnes qui l'utilisent. Les coûts de réparation devraient dépasser un million de dollars. La pandémie a épuisé les ressources de la paroisse et le nombre de fidèles a fortement diminué ces dernières années, il faudra donc du temps pour réunir les fonds nécessaires.

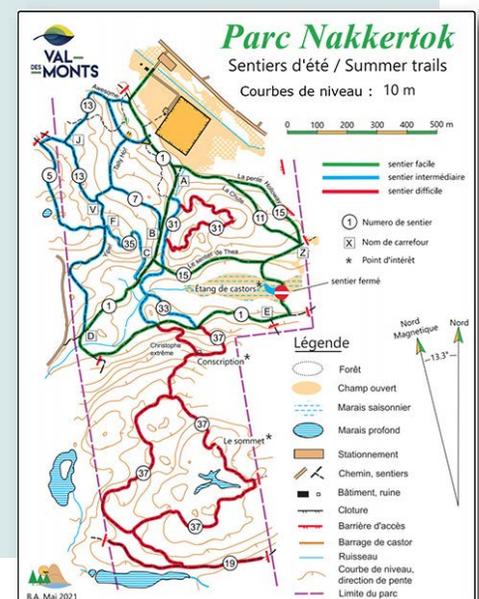
L'église discute avec la Municipalité de l'idée de transférer la propriété du bâtiment. La Municipalité envisage de reconnaître officiellement la valeur patrimoniale de l'édifice, ce qui lui permettrait de demander un financement culturel à la province pour aider à la restauration de l'église. Mme Plouffe s'attend à ce que le reste de l'argent provienne de collectes de fonds communautaires.

Une fois le projet finalisé, la ville sera propriétaire de l'édifice, qui sera utilisé comme lieu de rassemblement pour le culte du dimanche et pour accueillir des activités communautaires. Pour l'instant, la paroisse continuera à se réunir à l'école primaire de Perkins.

Parc Nakkertok Vals-des-Monts

Il y a quelques années, la Municipalité de Val-des-Monts a acheté aux fondateurs du Club de ski Nakkertok un terrain d'environ 300 acres dans le secteur Saint-Pierre. Ce terrain comprend certains des terrains de soccer de la Municipalité ainsi qu'un vaste et magnifique réseau de sentiers entretenus toute l'année. En hiver, il y a des sentiers spécialement conçus pour la raquette et le ski de fond classique. En été, les sentiers sont entretenus pour la randonnée et la course à pied (les vélos de montagne ne sont pas autorisés). L'accès aux sentiers est gratuit pour tous en été. En hiver, l'accès aux sentiers de ski et de raquette est également gratuit pour les résidents de Val-des-Monts, y compris les propriétaires de chalets.

Le parc est situé au 62, route du Carrefour, près de l'hôtel de ville. Pour obtenir des mises à jour sur l'état des pistes et les activités du parc, consultez leurs comptes bilingues sur les médias sociaux : Facebook : www.facebook.com/NakkertokVDM, Instagram : @parcnakkertokvdm et Twitter : @NakkertokVDM. Pour plus d'informations et une brochure bilingue téléchargeable, rendez-vous sur val-des-monts.net/loisirs-vie-culturelle-val-des-monts/parcs-et-centres-communautaires-val-des-monts/parc-nakkertok-val-des-monts.



PERKINS-SUR-LE-LE-LAC : LES MEMBRES À L'HONNEUR

Note de la rédactrice : Les résidents de la région de PSL ont de nombreuses histoires à raconter. Parmi elles, deux auteurs publiés, Richard J Legault du lac Rhéaume et Terry Milewski du lac Barnes. Ils sont présentés dans ce numéro comme le premier d'une série d'articles mettant en valeur les diverses vies et talents de nos voisins. Chaque livre décrit ici est tout aussi intéressant que son auteur. Comme le célèbre Harold Ross, membre de la Table ronde algonquaine, l'a écrit dans une tribune libre du *New York Magazine* en 1947 : « Cette pièce vaut la peine de revenir travailler pour elle. Il s'avérera être mémorable, ou je suis un poisson. » Pas de poisson ici, sauf dans les lacs !



RICHARD J LEGAULT

En 2009, je suis tombé en amour.

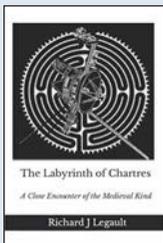
Ni de mon premier amour, ma femme Lynn, ni de mon second, le lac Rhéaume. En 2009, Lynn et moi avons fait un voyage de noces longtemps retardé en France, où je suis tombé amoureux d'une dame âgée. C'est une vieille dame au visage de pierre, roussie par l'âge et la sagesse, et dès que j'ai aperçu pour la première fois la courbe gracieuse d'une côte et la fermeté de l'arc d'un contrefort, j'ai été envoûté. Lorsque nous sommes rentrés à la maison, j'ai commencé à me réveiller au milieu de la nuit, le clavier m'invitant à transmettre quelques-unes de ses plus profondes connaissances médiévales.

Son nom complet est *Notre-Dame de Chartres*. Elle est l'une des plus anciennes et des mieux conservées de toutes les cathédrales gothiques. Si vous voulez en savoir plus sur notre sordide petite affaire et sur sa véritable vocation de génie de la communication médiévale, il vous suffira de lire mes articles et mes livres.

Ma vie d'écrivain n'a vraiment commencé qu'en 2013, à l'âge de 59 ans, après des passages dans l'armée, comme spécialiste de la gestion financière à Transports Canada et comme consultant privé. Cette année-là, j'ai été accueilli comme membre de la Société royale d'astronomie du Canada (SRAC), qui a publié mes premiers articles de fond dans son journal (*JRASC*).^{1,2,3} Depuis, en tant qu'écrivain, je suis dans la zone et le plus heureux lorsque je peux raconter une histoire au point d'intersection de la science et de la religion. En 2020, j'ai eu la chance de voir un article de vulgarisation sur le Labyrinthe de Chartres publié dans une revue technique britannique, *Caerdroia - the Journal of Mazes & Labyrinth*.⁴ J'avais alors plusieurs travaux en cours sur la cathédrale de Chartres et sur le *Livre de Job*. Je n'arrivais à rien en essayant d'être publié dans des revues universitaires (j'ai assez de lettres de refus pour tapisser un réfectoire !) lorsque j'ai découvert les possibilités d'auto-édition d'Amazon. Et le reste, comme on dit, c'est l'histoire... et la science, la religion et la sagesse, avec peut-être un peu de divertissement dans le mélange.

Et même si ma dernière carrière ne fera jamais de moi un homme riche (avec des droits d'auteur de 42,96 \$ gagnés en 2021), c'est le meilleur argent que j'aie jamais gagné.

LIVRES DE RICHARD J LEGAULT (Disponible sur Amazon Canada)



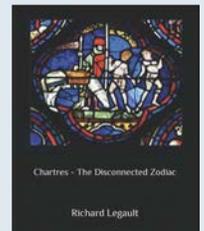
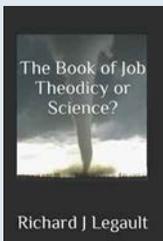
Le Labyrinthe de Chartres – Une rencontre du genre médiéval Le Labyrinthe de la cathédrale de Chartres est une merveille inégalée de l'ingénierie des messages médiévaux. Cette comparaison étroite entre le médiéval et le moderne vous fera tourner la tête d'admiration pour les réalisations technologiques inégalées des prêtres enseignants de la Chartres médiévale. À quelque 800 ans de distance, ils nous parlent encore, à travers les dalles de leur magnifique monument gothique.

Chartres – Le zodiaque déconnecté Les signes du zodiaque (Signes) associés aux travaux des mois (Mois) moines (Mois) sont les plus courants. Des mois (Mois) sont courants dans l'art médiéval. D'innombrables variations apparaissent dans la sculpture, les manuscrits enluminés et les vitraux. Une compréhension claire des bizarreries de deux variations particulières de la cathédrale de Chartres a longtemps été insaisissable et problématique. La variation

du portail royal et celle de la fenêtre du Zodiaque sont particulières pour deux raisons. Premièrement, les sculptures sont bidirectionnelles dans leur séquence calendaire avec un placement déconnecté des Gémeaux et des Poissons. Deuxièmement, la séquence calendaire conventionnelle de la fenêtre transpose le placement de la paire mai/Gemini avec la paire avril/Taurus. Étant donné que la sculpture et le verre traitent tous deux les Gémeaux de manière anormale, cette redondance peut être considérée comme une décision de conception délibérée prise dans l'intention de transmettre un sens

spécifique plus profond qui n'aurait pas été possible autrement. L'hypothèse est qu'elle peut être comprise comme une métaphore visuelle destinée à désigner une durée estimée bibliquement de la période de l'Ancien Testament.

Le Livre de Job –Théodicée ou Science ? Le *Livre de Job* documente l'enseignement de la méthode scientifique dans l'Antiquité, dès 600 avant J.C. environ. Il associe cet enseignement au rejet ou à la négation d'une théodicée fondée sur la justice rétributive divine, soulevant ainsi deux défis. Premièrement, tout programme de théodicée fondé sur Job doit soit répondre à ce refus, soit être abandonné. Deuxièmement, l'ancienneté de la méthode scientifique et de la science-fiction, en tant que genre littéraire, doit être étendue pour tenir compte de *Job*.



¹Moon Loops and Dumbbells – The Most Curious Moon of All, *JRASC*, avril 2013, academia.edu/11264227/Moon_Loops; ²Astronomers Kiss and Tell – Imperfections Revealed, *JRASC*, octobre 2013, academia.edu/11265389/Astronomers_Kiss_and_Tell; ³The Little Prince by Antoine de Saint-Exupéry (Revue de livres), *JRASC*, février 2014, academia.edu/11266620/The_Little_Prince; ⁴The Celestial Spheres and the Labyrinth of Chartres, *Caerdroia - the Journal of Mazes & Labyrinths*, mai 2020, p.28-35. academia.edu/44723630/The_Celestial_Spheres_and_the_Labyrinth_of_Chartres. D'autres pièces à divers stades d'inachèvement sont affichées sur le site Academia.edu à l'adresse independent.academia.edu/RichardLegault.independent.

Note de la rédactrice : Divulgation complète : le sujet de ce profil est le conjoint du rédacteur en chef de votre bulletin PSL. Bien qu'il n'autorise pas les modifications ou les ajouts à l'histoire, on peut noter ici que Terry est un correspondant de presse de longue date qui a surtout pris sa retraite en 2016 après 38 ans à la CBC. Ces jours-ci, il se réjouit davantage d'attraper une photo candide d'un castor en train de dévorer des buissons près de la rive du lac Barnes que de surprendre un politicien en train de mentir.

TERRY MILEWSKI



Cela fait plus de cinquante ans que j'écris brièvement. Brièvement, parce que c'est ce que veut le monde de l'information – et je l'ai fait pendant si longtemps parce que l'écriture ne paie pas bien. Il faut continuer à gribouiller, ou mourir de faim. Au cours de ce processus, j'ai parcouru le monde assez rapidement pour enregistrer des articles sur 52 pays. Seules quelques unes de ces histoires étaient ce que nous appelions des documentaires « long format ». La plupart étaient des reportages télévisés haletants de moins de trois minutes – et les rédacteurs en chef se plaignaient rarement si votre reportage arrivait « en retard, super et 2:48 ». Chaque soir, dans cette minuscule boîte, j'entassais tout ce qui pouvait convenir sur le sujet du jour.

Ces sujets, comme j'essayais de faire ma marque dans les premiers jours, étaient rarement d'un grand intérêt géopolitique. Les histoires d'animaux marchaient bien. « Fou de rage de dents, un grizzly tue un touriste ! » Ou « Tuffy, gorille stérile, subit une opération mais sa partenaire n'est toujours pas enceinte ! »

Petit à petit, cependant, les promotions ont conduit à des sujets plus importants : « Le leader fait un discours ! L'opposition est consternée ! » Bien sûr, ils le sont toujours. Mais les dieux de l'information doivent être nourris. Alors je les ai nourris de Gorbatchev et Thatcher, Arafat et Clinton, les navettes spatiales, le Nicaragua, Monica Lewinsky et – c'est une nouveauté ! – un nouveau truc informatique appelé « souris ».

Depuis que j'ai pris ma retraite du reportage quotidien en 2016, j'ai finalement écrit des articles plus longs et j'ai même écrit un livre qui a été, inévitablement, accueilli par des huées et des menaces. C'est parce que le livre traitait de la pire tuerie de masse jamais commise au Canada et parce qu'un bruyant réseau d'extrémistes au Canada préférerait qu'elle soit balayée sous le tapis. Ils ne sont pas les seuls. De nos jours, les éditeurs préfèrent les recettes ou les ragots. Mais il s'agit d'une histoire que je n'ai jamais pu faire entrer dans la petite boîte de la télévision, il fallait donc l'écrire en entier. Il s'agissait de l'attentat à la bombe de 1985 contre Air India – un problème indien, comme cela semblait être le cas à l'époque, plutôt qu'un problème canadien. Mais ce n'est pas l'impression que j'ai aujourd'hui, près de quarante ans après qu'on m'ait dit de me rendre en Irlande, rapidement, parce qu'un jumbo jet avait été soufflé dans le ciel.

Il s'est avéré que la bombe, qui a explosé au large des côtes irlandaises, avait été placée à Vancouver par une bande de fanatiques luttant pour un État sikh indépendant. Comment diable le meurtre d'un avion rempli de Canadiens était-il censé aider cette cause ? Eh bien, les poseurs de bombe n'ont pas pensé à cela. Ils voulaient juste faire exploser quelque chose d'indien. Et, comme si cette histoire n'était pas assez sombre, le récit de la réponse du Canada vous fait pendre la tête.

Lentement, nous avons appris la vérité : les espions canadiens avaient mis les poseurs de bombes sous surveillance pendant des mois. Ils ont mis leurs téléphones sur écoute et les ont même suivis jusqu'à une explosion test, mais ils n'ont toujours pas compris ce qui se préparait. Ensuite, l'enquête a été bâclée, enlisée dans des guerres de territoire et dans l'indifférence, tandis que des témoins étaient menacés et assassinés. Un seul des poseurs de bombe a été condamné et le chef du complot, tué par la police indienne il y a trente ans, est toujours honoré publiquement comme un héros martyr par ses admirateurs au Canada. Les politiciens en parlent rarement. Pas une histoire édifiante, donc. Mais vous écrivez ce que vous savez. La prochaine fois, j'écrirai peut-être davantage sur les animaux, même si ces histoires peuvent aussi être un peu sombres. « Le poussin du plongeur de Lac Barnes mangé par une tortue serpentine ! » Plutôt sinistre – sauf si vous êtes une tortue.



PAR TERRY MILEWSKI

Blood for Blood: Fifty Years of the Global Khalistan Project, HarperCollins India, 2021

(Disponible sur Amazon à amazon.com/Blood-Fifty-Global-Khalistan-Project-ebook/dp/B095L368PY)

Il y a cinquante ans, la campagne pour un État sikh souverain – le Khalistan – est devenue mondiale, proclamant la naissance de la nouvelle nation par une annonce dans le *New York Times* le 12 octobre 1971. Les décennies qui ont suivi ont été marquées par un bain de sang au cours duquel des milliers de personnes, principalement des sikhs, ont perdu la vie. Aujourd'hui, la campagne s'est pratiquement éteinte dans son pays d'origine, mais à l'étranger, un groupe de séparatistes acharnés et politiquement branchés maintient la cause en vie. Dans *Blood for Blood*, Terry Milewski, journaliste canadien chevronné, examine de près le projet mondial du Khalistan, sa soif de vengeance et la faible réaction des alliés occidentaux de l'Inde. Il retrace l'ascension et la chute de militants de la diaspora comme Talwinder Singh Parmar, le fondateur du groupe terroriste Babbar Khalsa, basé à Vancouver, et l'homme à l'origine du projet d'attentat à la bombe « Kanishka » de 1985, qui a tué 329 personnes à bord du vol 182 d'Air India. *Blood for Blood* apporte un éclairage nouveau sur un sujet qui continue de susciter l'intérêt du monde entier des décennies après sa découverte. *(de l'éditeur)*

ARTICLES EN LIGNE : [Westward Ho! – India, China and Khalistan](https://chanakyaforum.com/westward-ho-india-china-and-khalistan), chanakyaforum.com/westward-ho-india-china-and-khalistan ; [Next Year in Simla: Thirty years After Its Defeat, the Khalistan Movement Fights on in Cyberspace](https://quillette.com/2022/01/26/next-year-in-simla-thirty-years-after-its-defeat-the-khalistan-movement-fights-on-in-cyberspace), quillette.com/2022/01/26/next-year-in-simla-thirty-years-after-its-defeat-the-khalistan-movement-fights-on-in-cyberspace

Liste de contrôle des biens locatifs pour les propriétaires et les hôtes

Si vous êtes propriétaire d'un bien immobilier qui fournit un hébergement de courte durée, vous devez :

- Vous inscrire à la TPS et à la TVQ.
revenuquebec.ca/fr/citoyens/votre-situation/hebergement-de-courte-duree/inscription-aux-fichiers-de-la-tps-et-de-la-tvq
- S'inscrire à la taxe sur l'hébergement.
revenuquebec.ca/fr/citoyens/votre-situation/hebergement-de-courte-duree/inscription-au-fichier-de-la-taxe-sur-lhebergement
- Déclarer les revenus.
revenuquebec.ca/fr/citoyens/votre-situation/hebergement-de-courte-duree/declaration-de-revenus

N'oubliez pas que vous devez également obtenir un certificat de classification auprès de Tourisme Québec, que vous pouvez trouver ici : quebec.ca/tourisme-et-loisirs/hebergement-touristique-courte-duree



Veillez rappeler ces règles à vos invités :

- Conduisez toujours LENTEMENT et soyez très attentifs sur nos routes. Les enfants, les marcheurs, les animaux domestiques, les randonneurs, les coureurs, les cyclistes, etc. – ils sont tous là, jour et nuit.
- Respectez toutes les règles de navigation – et soyez prudents. De nombreux enfants de tous âges se baignent, font du kayak et jouent sur les lacs. La police patrouille régulièrement dans la région et les voisins peuvent leur signaler toute situation dangereuse (comme le fait de rouler à plus de 10 km/h à moins de 60 m du rivage).
- Pour prévenir la propagation de la plante aquatique envahissante qu'est le myriophylle en épi, nettoyez TOUJOURS à fond votre bateau, y compris le moteur et la remorque, lorsque vous changez de plan d'eau (en utilisant de l'eau à plus de 40 °C ou sous pression, au moins 250 psi), ou laissez-le sécher pendant au moins cinq jours entre deux utilisations. Inspectez visuellement pour enlever manuellement tous les fragments de plantes.



- Soyez prudent lors du ravitaillement en carburant.
- Respectez les interdictions de feu. Vous pouvez consulter quotidiennement le site Web de l'association, psll.ca, pour connaître la situation actuelle.
- Disposez correctement de vos déchets et ne les laissez pas dehors dans des sacs en plastique. Utilisez le composteur dans la mesure du possible.
- Respectez le règlement sur le bruit. De nombreuses personnes qui vivent au lac sont des résidents à temps plein.
- Contrôlez vos animaux de compagnie. Nous devons régulièrement appeler la SPCA pour récupérer des chiens perdus.
- Protégez notre environnement : Évitez d'aller sur les îles et ne laissez pas d'ordures sur place et ne laissez pas votre chien y faire ses besoins. Il est généralement interdit de faire des feux ou de camper sur les îles, et moins nous y allons, plus nous encourageons les huards et tous les autres animaux sauvages que nous aimons tant voir s'installer dans notre région.

Veillons à ce que chacun respecte les règles afin que nous puissions tous profiter de notre temps au lac. Passez un excellent été !

– Association PSLL

Photo : Todd Kowalik

AUTOCOLLANTS POUR LES MEMBRES PSLL : BIENTÔT SUR UN PARE-BRISE PRÈS DE CHEZ VOUS...

En cours de réalisation, bientôt disponibles, ces autocollants membres de PSLL permettront d'identifier les véhicules des résidents et propriétaires qui sont membres de l'Association Perkins-sur-le-lac. Ils seront disponibles lors de l'AGA, en contactant Jens Urban par téléphone au 613 986-9569 ou 819 671-8660 ou par courriel à info@psll.ca, ou auprès des détenteurs de clés de la rampe de mise à l'eau du lac Bataille (liste aux pages 6 et 7 de ce bulletin). Les autocollants sont gratuits pour les membres – un autre avantage de votre participation à notre Association !



DES LOUTRES, DES RATS MUSQUÉS ET DES VISIONS, OH LÀ LÀ !

Nous avons tous vu des castors dans nos lacs, parfois avec joie, et d'autres fois avec des grincements de dents en constatant les dégâts qu'ils ont causés. Mais d'autres créatures très semblables peuplent notre région – la loutre de rivière nord-américaine, le rat musqué et le vison d'Amérique. Ce sont tous des mammifères semi-aquatiques, et il est parfois difficile de les distinguer. Voici un guide rapide :



LOUTRES DE RIVIÈRE : La loutre de rivière est l'un des animaux préférés des observateurs de la faune – elle est curieuse, mignonne et joueuse. Comment savoir si vous avez vu une loutre et non un vison ? La loutre de rivière est considérablement plus grande, atteignant plusieurs pieds de long. Sa queue est couverte de poils, mais elle est plus longue et plus fine que celle du vison. Le visage de la loutre est rond, presque semblable à celui d'un chien, avec des oreilles décollées. Dans l'eau, elle a une forme plus courbée, la majeure partie de son corps et de sa queue se trouvant juste sous la surface. La loutre de rivière est un prédateur qui aime se nourrir de poissons, mais elle mange aussi des insectes, des crustacés, des grenouilles et parfois même de petits mammifères et de jeunes oiseaux aquatiques.



RATS MUSQUÉS : Cette créature à fourrure est celle que l'on confond le plus souvent avec un petit castor. Malgré certaines similitudes superficielles, un examen attentif permet de l'identifier facilement. La queue du rat musqué ressemble à celle du rat ; elle est dépourvue de fourrure et n'est pas une pagaie. Un rat musqué est beaucoup plus petit, pesant tout au plus trois ou quatre livres et mesurant un à deux pieds de long, alors que les loutres de rivière sont deux à quatre fois plus longues qu'un rat musqué. De plus, la queue du rat musqué est petite, mince et peut sembler écaillée de loin, alors que celle de la loutre est plus longue, plus épaisse et visiblement velue. Les rats musqués sont généralement végétariens et préfèrent manger des quenouilles plutôt que toute autre nourriture des marais ; cependant, ils mangent aussi une variété d'autres plantes. Il mange également des grenouilles, des salamandres, des écrevisses, des moules et des tritons.



VISIONS : Le vison est un membre de la famille des belettes, et c'est aussi un prédateur, comme la loutre, mais il préfère chasser sur terre. Il a une forme distincte de belette, avec un corps mince et profilé et une queue en fourrure. Bien qu'il soit un bon nageur, il nage rarement pendant de longues périodes ; il nagera d'une rive à l'autre du cours d'eau, puis ira chasser sur les bords. Comme le vison et la loutre appartiennent à la même famille (Mustelidae), ils se ressemblent beaucoup. Pour distinguer ces deux espèces, la taille est le facteur le plus important : les loutres sont grandes, avec près d'un mètre de long, tandis que les visons sont nettement plus petits, mesurant moins d'un mètre de long. De plus, la queue du vison est courte et légèrement touffue, alors que celle de la loutre est longue, lisse et effilée. *Photos : Terry Milewski*

ANNONCEURS : L'ASSOCIATION PSLL VOUS REMERCIE DE VOTRE SOUTIEN



VAL-DES-MONTS

1, route du Carrefour
Val-des-Monts
(Québec) J8N 4E9

CLAUDE BERGERON
Conseiller municipal
District 3

TÉL. : 819 671-0501
CELL. : 819 962-4638 TÉLÉC. : 819 457-4141
claudebergeron@val-des-monts.net



François Éthier
Pharmacien propriétaire

Affilié à :  **famiprix**

1797, route du Carrefour
Val-des-Monts (Québec) J8N 7M7
T: 819 671-7171
F: 819 671-7121

Suivez-nous sur :   
famiprix.com

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI : 9H À 20H
SAMEDI : 9H À 17H
DIMANCHE : 10H À 17H

Notre conseiller de longue date, M. Claude Bergeron, est un résident du lac Maskinongé et un ancien président de l'Association Perkins-sur-le-lac. M. Bergeron a également plus de 35 ans d'expérience d'enquête au sein de la GRC au niveau criminel et administratif, à l'échelle locale, nationale et internationale sur les drogues, le crime organisé, l'immigration, la corruption et autres, en plus de 12 ans d'expérience en matière de plaintes du public, d'enquêtes internes, de plaintes de harcèlement et d'enquêtes d'intérêt public au sein de la GRC et de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire. Toujours disponible pour répondre à vos questions et entendre vos préoccupations, il peut être joint par téléphone au 819 671-0501 (bureau) ou 819-962-4638 (cellulaire), ou par courriel à claudebergeron@val-des-monts.net.



Famiprix, situé au cœur de Perkins au 1797, route du Carrefour, est une pharmacie à service complet qui propose des achats en magasin, ainsi que la livraison (appelez pour plus de détails) et le ramassage sur le trottoir. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 20 h, le samedi de 9 h à 17 h et le dimanche de 10 h à 17 h, avec un personnel compétent et une grande variété d'articles pour tous vos besoins. Famiprix est un centre de vaccination Covid-19 ; les autres services comprennent les vaccins contre la grippe, les tests de dépistage gratuits Covid-19 et les vaccins Covid-19 pour les personnes immunodéprimées. Les rendez-vous sont obligatoires ; réservez par téléphone au 819 671-7171 ou en ligne à clients3.clicsante.ca/62748/take-appt.

AVIS DE CONVOCATION MEETING NOTICE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le dimanche 17 juillet 2022
09h30 à 12h30
plage du lac Bataille
604 chemin Blackburn
Val-des-Monts (QC)



ANNUAL GENERAL MEETING

Sunday, July 17, 2022
9:30 am to 12:30 pm
lac Bataille beach
604 chemin Blackburn
Val-des-Monts, QC

L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 25 juillet 2021
3. Rapport de la présidente et Recommandations
4. Rapport du trésorier
 - 4.1 Les états financiers 2021
 - 4.2 Le budget prévisionnel pour 2022
5. Rapports des comités
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Titre de propriétés et litiges
 - 5.3 Environnement
 - 5.4 Adhésion
 - 5.5 Loisirs et activités sociales
6. Élection des membres du Conseil d'administration
7. Varia

PROPOSED AGENDA

1. Approval of the Agenda
2. Approval of the July 25, 2021 Annual General Meeting Minutes
3. President's Report and Recommendations
4. Treasurer's Report
 - 4.1 2021 Financial Statements
 - 4.2 Projected 2022 Budget
5. Committee Reports
 - 5.1 Communications
 - 5.2 Property Holdings and Issues
 - 5.3 Environment
 - 5.4 Membership
 - 5.5 Recreation and Social Activities
6. Election of the Board of Directors
7. Other Business

SVP APPORTER CET ORDRE DU JOUR À L'ASSEMBLÉE

ASSOCIATION PERKINS-SUR-LE-LAC CONSEIL D'ADMINISTRATION / BOARD OF DIRECTORS 2022

Mandat des membres du Conseil d'administration

PRÉVISION DE ROTATION

Tous les directeurs seront élus par les membres à l'Assemblée générale annuelle. Tous les mandats ont une durée de deux (2) ans. Afin d'avoir une continuité, la ou le président(e) et la ou le secrétaire seront élus une année et la ou le vice-président(e) et la ou le trésorier(ière) l'année suivante. Tous les mandats peuvent être renouvelés à la fin du terme. Les postes en élection sont indiqués par un **X**.

Terms of Office for Members of the Board

PROVISION OF ROTATION

All Officers shall be elected by the members at the Annual General Meeting. All mandates are for a period of two (2) years. The President and Secretary shall be elected in one year and the Vice-President and Treasurer elected the following year to ensure continuity. All terms will be renewable at the end of the mandate. Open election positions are marked with an **X**.

COMITÉ EXÉCUTIF EXECUTIVE COMMITTEE	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
Présidente / President.....Constance Hudak		Juillet / July 2023
Vice-président / Vice-President.....Vacant	X	Juillet / July 2022
Secrétaire / SecretaryJens Urban		Juillet / July 2023
Trésorier / Treasurer.....Jeff Hannah	X	Juillet / July 2022

REPRÉSENTANT(E)S DES LACS LAKE REPRESENTATIVES	EN ÉLECTION IN ELECTION	DÉBUT DU MANDAT START OF MANDATE
BATAILLE (1)		
Jacques Bolduc	X	Juillet / July 2022
Elaine Carisse		Juillet / July 2023
Luc Fournier		Juillet / July 2023
John Smart		Juillet / July 2023
RHÉAUME (1)		
Harry Jones		Juillet / July 2023
Aileen Lamont	X	Juillet / July 2022
Benoît Leclerc		Juillet / July 2023
John Smith		Juillet / July 2023
BARNES (1)		
Flamur Canaj		Juillet / July 2023
Clayton Devine	X	Juillet / July 2022
DES ÉPINETTES		
Richard Bourassa		Juillet / July 2023
TRUITE (1)		
Chris Hemmingway	X	Juillet / July 2022
LOUISE (1)		
André Cossette	X	Juillet / July 2022
MASKINONGÉ		
Pierre Carmona		Juillet / July 2023
CORRIGAN		
Paul Chedore		Juillet / July 2023
CHEVREUIL (1)		
Vacant	X	Juillet / July 2023

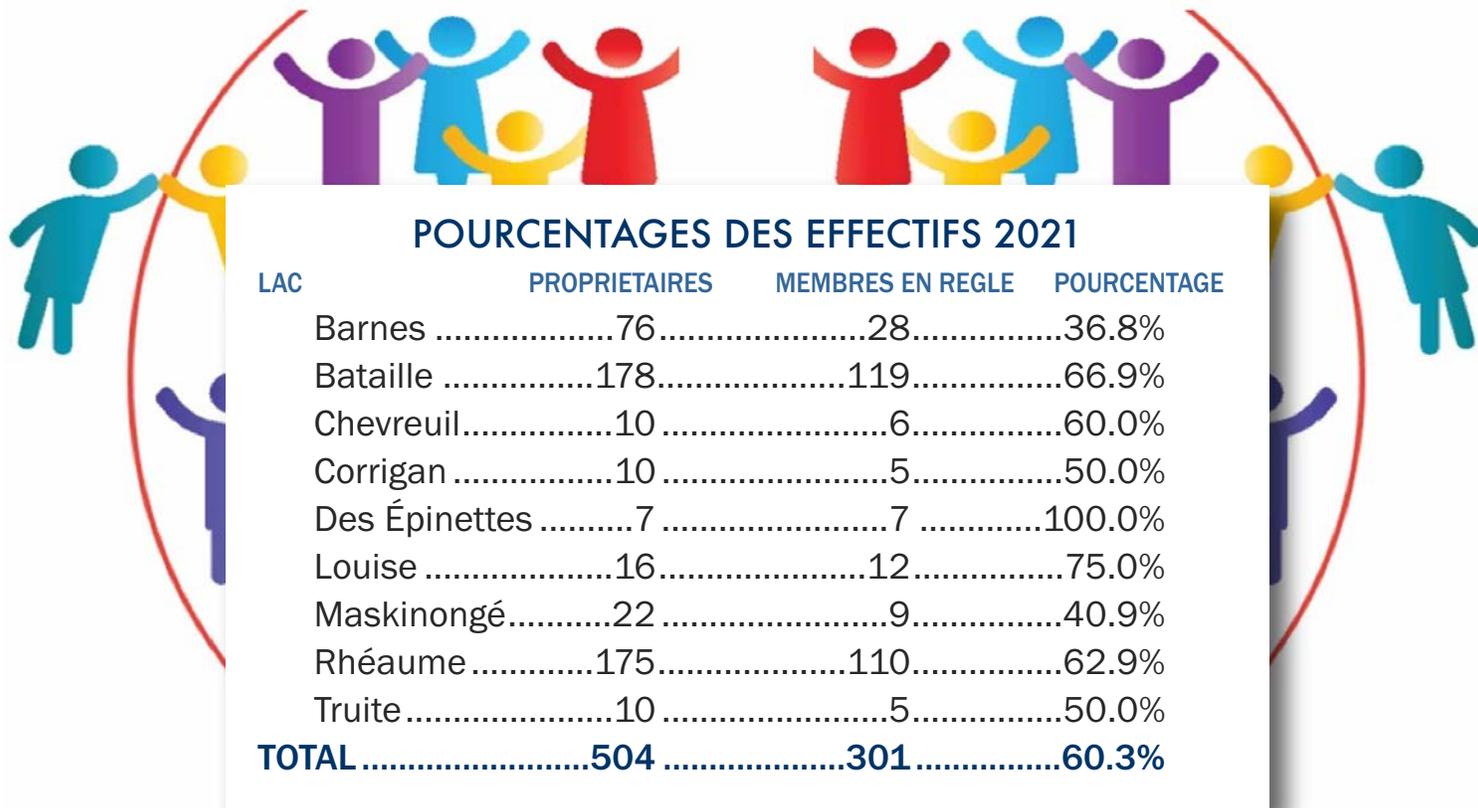
ASSOCIATION PSLL REVENUS ET DÉPENSES DE JANVIER À DÉCEMBRE 2021 – 2022

	2021	2022 À DATE	2022 PROJETÉ
REVENU			
REVENU NON LUCRATIF			
Publicité dans le bulletin d'information	600,00 \$	– \$	200,00 \$
Contributions pour l'ensemencement des poissons	4 775,00 \$	55,00 \$	4 000,00 \$
Cotisations des membres	14 670,00 \$	5 895,00 \$	14 625,00 \$
Marchandise	150,00 \$	– \$	200,00 \$
Recettes diverses non lucratif	21,00 \$	100,00 \$	1 100,00 \$
REVENU TOTAL NON LUCRATIF	<u>20 216,00 \$</u>	<u>6 050,00 \$</u>	<u>20 125,00 \$</u>
AUTRES REVENUS			
Intérêts gagnés	96,61 \$	38,69 \$	100,00 \$
REVENU TOTAL	<u>20 312,61 \$</u>	<u>6 088,69 \$</u>	<u>20 225,00 \$</u>
DÉPENSES			
Frais bancaires	170,10 \$	94,00 \$	200,00 \$
Frais d'événements	300,00 \$	– \$	1 500,00 \$
Assurance – responsabilité	2 627,85 \$	– \$	2 800,00 \$
Frais de bulletin d'information	1 904,64 \$	– \$	2 000,00 \$
Frais de bureau	1 760,06 \$	15,40 \$	1 500,00 \$
Frais PayPal	347,52 \$	123,05 \$	350,00 \$
Réparation et entretien	1 835,25 \$	– \$	500,00 \$
Routes	1 800,00 \$	– \$	1 800,00 \$
Ensemencement des poissons	7 070,00 \$	– \$	6 500,00 \$
Analyse de l'eau	1 883,99 \$	– \$	2 000,00 \$
Taxes et licences	884,55 \$	– \$	1 000,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	<u>20 583,96 \$</u>	<u>232,45 \$</u>	<u>20 150,00 \$</u>
PROFIT / (PERTE)	<u>(271,35 \$)</u>	<u>5 856,24 \$</u>	<u>75,00 \$</u>

RELEVÉS DE COMPTE AU 31 DÉCEMBRE 2021

Encaisse	584,00 \$
Compte chèque	12 065,74 \$
Compte d'épargne	5,00 \$
Dépôt à terme	2 000,00 \$
Dépôt à terme	4 000,00 \$
Compte de compensation PayPal	2 472,85 \$
TOTAL DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES	<u>21 127,59 \$</u>

SVP APPORTER CET ORDRE DU JOUR À L'ASSEMBLÉE



VOTRE ADHÉSION EST IMPORTANTE ! À ce moment-ci de l'année, l'Association Perkins-sur-le-lac sollicite votre appui financier par une cotisation annuelle de 45 \$. ➡ S'IL VOUS PLAÎT REMPLIR LE FORMULAIRE D'ADHÉSION DE LA PAGE 21, LE JOINDRE À VOTRE PAIEMENT ET LE RETOURNER SOIT PAR COURRIER, EN LE DÉPOSANT DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE PSLI À LA PLAGE DU LAC BATAILLE, SOIT EN TROUVANT LE FORMULAIRE ET EN PAYANT EN LIGNE SUR LE SITE DE L'ASSOCIATION, psll.ca.

Voici une liste de certaines activités que nous ferons pour vous durant cette année :

- effectuer de minutieuses analyses des eaux de nos lacs soit é-coli et phosphates (depuis 2002),
- faire l'ensemencement des lacs (depuis 1989),
- participer à plusieurs associations à caractère environnemental telles que la Fédération des lacs de Val-des-Monts (FLVDM), lesquelles discutent de problèmes régionaux et provinciaux et font la promotion de réglementation,
- fournir des subventions pour l'entretien des chemins privés de notre domaine (ces chemins assurent l'accès à la majorité des résidences),
- encourager l'aménagement riverain et forestier, surveiller activement et promouvoir fortement la protection de l'environnement et de la valeur économique de nos propriétés,
- faire la promotion de la sécurité nautique et de la réglementation de la vitesse,
- faire l'entretien de la plage du lac Bataille et gérer la mise à l'eau des embarcations des membres en contrôlant l'accès et en prévenant l'infiltration d'organismes dangereux,
- assurer la représentation juridique pour la protection de propriétés collectives,
- organiser des activités sociales pour encourager camaraderie entre nos membres.

➡ Note aux propriétaires de plusieurs logements qui louent le multiple ou l'utilisent pour la famille élargie : la commercialisation de votre deuxième logement est également due aux efforts de l'association en termes de qualité de l'eau et de vigilance. Veuillez envisager une adhésion pour chaque logement.

PSLI est reconnaissant de votre appui continu. Tous les propriétaires jouissent de tout cet éventail de bénéfices offerts par l'Association. Veuillez encourager un voisin ou un résident qui n'est pas membre à se joindre au nombre croissant de membres qui nous aident à réaliser notre mission. Pour plus de renseignements, consultez psll.ca.



2022

ADHÉSION ET RENSEIGNEMENTS

S'il vous plaît remplir et retourner avec le paiement à :
Association Perkins-sur-le-lac, 604 ch Blackburn, Val-des-Monts (QC) J8N 6K4
Vous pouvez également déposer votre paiement dans la boîte aux lettres située
derrière le panneau d'information au lac Bataille, ou vous rendre sur le site psll.ca pour
obtenir le formulaire et les possibilités de paiement en ligne.

A. RÉSIDENCE (ADRESSE POSTALE)

Nom de famille	Prénom(s)		
Adresse	Téléphone		
Ville	Province	Code postal	Courriel

B. RÉSIDENCE ESTIVALE

N° civique, Nom du chemin	Lac	Téléphone
---------------------------	-----	-----------



ADHÉSION :

Oui (chèque de 45 \$ payable à l'ordre de : Association PSLL)

Non (Pas à ce moment-ci)

C. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Je désire recevoir le Bulletin d'information SEULEMENT par courriel I'd like to receive correspondence in English

SVP, veuillez changer mon adresse comme suit :

Nom de famille	Prénom(s)		
Adresse	Téléphone		
Ville	Province	Code postal	Courriel

Je voudrais porter à votre attention le(s) sujet(s) suivant(s) :
